

[panorapresse.ouest-france.fr](https://panorapresse.ouest-france.fr)

## Pont-Audemer. En l'absence de réponse, les enseignants du lycée Risle-Seine exercent leur droit de grève

4-5 minutes

Face au manque de réponse de la part du réctorat, les enseignants du lycée Risle-Seine ont exercé leur droit de grève mardi 3 mars 2026.



Les enseignants du lycée Risle Seine exercent leur droit de grève depuis le mardi 3 mars 2026 suite à l'absence de réponse du rectorat concernant leurs revendications face à la baisse de dotation de leurs heures d'enseignement prévue pour la rentrée de septembre.

Suite à l'assemblée générale du 12 février 2026 présentant la dotation des heures pour la rentrée 2026-2027 attribuée au lycée Risle-Seine de Pont-Audemer ([Eure](#)), les enseignants ont refusé le manque de moyens qui leur permettrait de travailler dans de bonnes conditions. La section locale de la Fédération syndicale unitaire (FSU) a donc déposé auprès des services du rectorat de l'Académie de Normandie un préavis de grève pour la période du mardi 3 au vendredi 6 mars 2026. "Malgré les relances de notre proviseur Jason Maucolin pendant les vacances scolaires et ce lundi, nous n'avons eu à ce jour aucune réponse du rectorat. Nous avons donc décidé lors de notre réunion d'hier et de façon unanime d'exercer notre droit de grève comme nous l'avions prévu à partir de ce mardi 3 mars 2026 dès 8 h", explique Géraldine Athenour, professeur d'EPS élue au conseil d'administration du lycée et représentante Snep FSU. "Nous constatons une forte mobilisation comme nous n'en avons pas vu depuis longtemps qui compte entre 80 et 90% des enseignants. Tous ne sont pas présents aujourd'hui mais nous rejoindront dans la semaine", ajoute Claire

Désautés, professeur de mathématiques.

À [Pont-Audemer](#), l'écologie commence dans la cour : cinq actions pour la nature au lycée Prévert

### Une dégradation des enseignements

Une météo clémente a permis aux enseignants grévistes de s'installer devant les grilles du lycée pour accueillir les élèves et leurs parents afin de leur expliquer les raisons de leur décision. Leurs principales revendications reposent sur le fait qu'il y aura à la rentrée une augmentation des effectifs avec 10 élèves en plus soit 80 élèves en deux ans et une baisse de 50 h d'enseignement imposée par le rectorat. Ce qui aura pour conséquences une dégradation des enseignements, notamment de l'enseignement professionnel, davantage de cours en classe entière de 30 élèves au lieu de demi-classe en enseignement général et donc une personnalisation plus difficile et une prise en charge des élèves à besoins particuliers (dispositif ULIS) ou en situation de handicap plus compliquée. Ce qui représente cette année 118 élèves et jusqu'à 60% dans une classe que le rectorat souhaite regrouper. "Cette dégradation de la formation professionnelle dans notre lycée se fera contre la réussite de nos élèves. Ce que nous ne pouvons pas accepter", affirment unanimement les enseignants. Marie-France Levillain, professeur d'arts plastiques confirme. "Quand j'ai commencé à enseigner il y a vingt ans, j'avais 12 classes soit 18 h face à des élèves. Aujourd'hui, j'ai 19 classes pour 24 h face à des élèves soit un tiers en plus."

Futur collège : les professeurs dénoncent le manque d'équipements sportifs

### Une demande d'audience auprès du rectorat

Ce mardi midi, les enseignants se réunissaient en Conseil pédagogique et le Conseil d'administration se réunira le jeudi 5 mars 2026 afin d'exiger et formuler une demande d'audience auprès du rectorat pour développer leurs arguments. "Nous ne supportons pas leur non-reponse, leur blocage. Nous ne sommes pourtant pas un établissement qui se met facilement en grève. La dernière fois c'était en l'an 2000 et le rectorat a toujours répondu à nos demandes. Nous prenons nos décisions au jour le jour de façon collégiale. Faute de réponse du rectorat jeudi, nous poursuivrons notre mouvement de grève", affirment Géraldine Athenour et ses collègues.